

**VEUILLEZ LIRE CE DOCUMENT POUR UNE UTILISATION SÉCURITAIRE ET  
EFFICACE DU MÉDICAMENT  
RENSEIGNEMENTS DESTINÉS AUX PATIENTS**

**PrPARIET®  
comprimés de rabéprazole sodique**

Lisez attentivement ce qui suit avant de commencer à prendre **PARIET®** et chaque fois que votre ordonnance est renouvelée. Ce feuillet est un résumé et il ne contient donc pas tous les renseignements pertinents au sujet de ce produit. Discutez avec votre professionnel de la santé de votre maladie et de votre traitement et demandez-lui si de nouveaux renseignements sur **PARIET®** sont disponibles.

**Pourquoi utilise-t-on PARIET®?**

**PARIET®** est utilisé chez les adultes pour :

- soulager les symptômes et cicatriser les ulcères du duodénum.
- soulager les symptômes et cicatriser les ulcères de l'estomac.
- guérir les effets du reflux gastro-œsophagien (RGO) et soulager les symptômes entraînés par celui-ci, telles :
  - la sensation de brûlure qui remonte de la poitrine jusque dans la gorge (brûlures d'estomac).
  - les remontées aigres dans la bouche (régurgitation).
- traiter les symptômes du reflux non érosif, comme les brûlures d'estomac et la régurgitation.
- maintenir la guérison à plus long terme des effets du reflux gastro-œsophagien (RGO).
- traiter des maladies rares dans lesquelles un excès d'acide est produit par l'estomac (p. ex. le syndrome de Zollinger-Ellison).
- traiter les ulcères liés à l'infection par une bactérie appelée *Helicobacter pylori* (*H. pylori*), et éviter la réapparition de ces ulcères en :
  - prenant **PARIET®** en association avec des antibiotiques comme l'amoxicilline et la clarithromycine, tel que prescrit par votre médecin.
  - suivant les informations sur les antibiotiques fournies par votre pharmacien.

**Comment PARIET® agit-il?**

**PARIET®** est un médicament appelé un inhibiteur de la pompe à protons (IPP). Il agit en réduisant la quantité d'acide qui se forme dans votre estomac.

**Quels sont les ingrédients de PARIET®?**

Ingrédient médicinal : rabéprazole sodique

Ingrédients non médicinaux : mannitol, hydroxypropylcellulose, oxyde de magnésium, hydroxypropylcellulose faiblement substituée, stéarate de magnésium, éthylcellulose, phtalate d'hydroxypropylméthylcellulose, monoglycérides diacétylés, talc, dioxyde de titane, oxyde de fer (noir, rouge ou jaune) et cire de carnauba.

Le comprimé à 20 mg contient aussi un ester d'acide gras glycérique.

**Sous quelles formes se présente PARIET®?**

Comprimés de 10 mg et de 20 mg.

**PARIET® ne doit pas être utilisé si vous êtes allergique :**

- au rabéprazole ou à d'autres médicaments de cette classe.
- aux ingrédients non médicinaux contenus dans les comprimés PARIET® (voir **Quels sont les ingrédients de PARIET®?**).
- à l'amoxicilline ou à la clarithromycine (des antibiotiques) lorsque ces médicaments sont utilisés avec PARIET® pour traiter les ulcères dus à *H. pylori*.

**PARIET® ne doit pas être utilisé si vous :**

- prenez de la rilpivirine

**Pour essayer d'éviter les effets secondaires et pour assurer une utilisation appropriée du médicament, discutez avec votre professionnel de la santé avant de prendre PARIET®. Informez-le de toutes vos conditions ou problèmes de santé, notamment :**

- des problèmes de santé que vous avez présentement ou que vous avez eus par le passé.
- un trouble du foie.
- si vous présentez des symptômes comprenant palpitations (fréquence cardiaque rapide), étourdissements, crises convulsives, soubresauts musculaires, spasmes, faiblesse musculaire, crampes et convulsions. Ceux-ci pourraient être des signes de faible taux de magnésium dans le sang.
- si vous recevez du méthotrexate.
- si vous êtes enceinte ou projetez de devenir enceinte.
- si vous allaitez ou projetez d'allaiter.
- si vous devez avoir une analyse sanguine particulière (chromogranine A).

**Autres mises en garde**

L'emploi prolongé de PARIET® pourrait empêcher l'absorption normale de la vitamine B<sub>12</sub> provenant de l'alimentation et pourrait entraîner une carence en vitamine B<sub>12</sub>. Consultez votre médecin.

L'utilisation de PARIET® pendant une longue période de temps (une année ou plus) pourrait augmenter le risque de fractures de la hanche, du poignet ou de la colonne vertébrale. Consultez votre médecin au sujet de votre propre risque.

L'utilisation de médicaments comme PARIET® pendant une longue période de temps pourrait entraîner l'apparition d'une excroissance (polype) dans votre estomac. Ceci peut causer une occlusion ou un saignement dans les intestins. Consultez votre médecin si vous avez des nausées ou une douleur à l'estomac pendant le traitement par PARIET®.

**Informez votre professionnel de la santé de tous les produits de santé que vous prenez, y compris : médicaments (sur ordonnance ou non), vitamines, minéraux, suppléments naturels, produits de médecine douce, etc.**

**Les produits ci-dessous pourraient interagir avec PARIET® :**

- kétoconazole
- digoxine

- warfarine
- antirétroviraux comme l'atazanavir, le nelfinavir, le saquinavir
- méthotrexate

### Comment prendre PARIET®?

- Prenez PARIET® exactement tel qu'il vous a été prescrit par votre médecin, habituellement pendant un certain nombre de semaines.
- Utilisez la plus petite dose possible et pendant la durée la plus courte, comme déterminées par votre médecin.
- N'arrêtez pas de prendre PARIET®, même si vous commencez à vous sentir mieux. Si vous cessez de prendre PARIET® trop tôt, vos symptômes pourraient réapparaître.
- Prenez PARIET® avec ou sans aliments.
- Avalez les comprimés en entier avec une boisson. Ne pas mâcher les comprimés ni les piler.
- Contactez votre médecin en cas d'inquiétude quelconque.

### Dose habituelle

Affection	Posologie chez l'adulte	Fréquence	Durée
symptômes de reflux accompagnés d'œsophagite	20 mg	une fois par jour	quatre semaines
symptômes de reflux non accompagnés d'œsophagite, telles brûlures d'estomac et régurgitation	10 mg jusqu'à un maximum de 20 mg	une fois par jour	quatre semaines
ulcère du duodénum	20 mg	une fois par jour	période pouvant aller jusqu'à quatre semaines
ulcère de l'estomac	20 mg	une fois par jour	période pouvant aller jusqu'à six semaines
ulcère causé par une infection à <i>H. pylori</i> †	20 mg	deux fois par jour en association avec des antibiotiques (clarithromycine et amoxicilline), de préférence avec les repas du matin et du soir	une semaine

† Si on vous a prescrit PARIET® en association avec des antibiotiques, il est important de prendre tous les médicaments aux moments de la journée indiqués et pendant toute la période de traitement indiquée pour vous assurer de leur efficacité. Lors des études, on a démontré que les patients qui prenaient leurs médicaments tels que prescrits obtenaient de meilleurs taux de cicatrisation des ulcères et réussissaient mieux à se débarrasser de l'infection à *H. pylori*.

## **Surdose**

Si vous pensez avoir pris une trop grande quantité de PARIET<sup>®</sup>, communiquez immédiatement avec un professionnel de la santé, le service des urgences d'un hôpital ou le centre antipoison de votre région, même si vous ne présentez pas de symptômes.

## **Dose oubliée**

Si vous avez oublié une dose de PARIET<sup>®</sup>, prenez un comprimé aussitôt que vous y pensez, sauf si c'est presque le moment de votre prochaine dose. Dans ce cas, ne prenez pas le comprimé oublié.

**Ne doublez jamais la dose pour compenser une dose oubliée; reprenez votre horaire habituel.**

## **Quels sont les effets secondaires qui pourraient être associés à PARIET<sup>®</sup>?**

Comme tous les médicaments, PARIET<sup>®</sup> peut provoquer des effets secondaires.

Les maux de tête et la diarrhée sont les effets secondaires le plus fréquemment rencontrés avec PARIET<sup>®</sup>. Les effets secondaires moins courants sont les suivants : éruption cutanée, démangeaisons et étourdissements. Si ces symptômes vous incommode, consultez votre médecin.

Traitement en association avec des antibiotiques : Si vous avez des symptômes tels qu'une diarrhée grave (selles sanglantes ou aqueuses) avec ou sans fièvre, une douleur ou une sensibilité abdominale, il se peut que vous ayez une colite à *Clostridium difficile* (inflammation des intestins). Si cela se produit, cessez de prendre PARIET<sup>®</sup> et contactez immédiatement votre professionnel de la santé.

Si vous éprouvez des symptômes liés à un faible taux de magnésium dans le corps, il se peut que votre médecin décide d'arrêter PARIET<sup>®</sup>.

Informez votre médecin immédiatement si vous présentez des symptômes tels que :

- crises convulsives.
- étourdissements.
- battements du cœur anormaux ou rapides.
- agitation nerveuse.
- secousses ou tremblements.
- faiblesse musculaire.
- spasmes des mains ou des pieds.
- crampes ou douleurs musculaires.
- spasmes du larynx.
- fracture (os cassé).
- nouvelle douleur articulaire ou douleur articulaire qui s'aggrave.
- éruption cutanée sur les joues ou les bras qui s'aggrave au soleil.
- Sang dans les selles.

Le fait d'interrompre votre IPP après un traitement prolongé peut entraîner une aggravation de vos symptômes et votre estomac peut augmenter la production d'acide. Suivez attentivement les directives de votre médecin lorsque vous arrêtez de prendre l'IPP.

### **Déclaration des effets secondaires**

La déclaration de tout effet secondaire grave ou imprévu à Santé Canada peut contribuer à améliorer l'utilisation sécuritaire des produits de santé par les Canadiens. Votre déclaration peut permettre d'identifier d'autres effets secondaires et de faire changer les renseignements relatifs à la sécurité du produit.

#### **Trois façons de déclarer :**

- Aller sur le site Web de MedEffet® ([www.canada.ca/fr/sante-canada/services/medicaments-produits-sante/medeffet-canada/declaration-effets-indesirables](http://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/medicaments-produits-sante/medeffet-canada/declaration-effets-indesirables));
- Composer le 1-866-234-2345 (sans frais); ou
- Remplir un formulaire de déclaration des effets secondaires du consommateur et le faire parvenir :
  - par télécopieur : 1-866-678-6789 (sans frais)
  - par la poste : Programme Canada Vigilance  
Santé Canada  
Indice postal : 1908C  
Ottawa (Ontario) K1A 0K9

Des étiquettes préaffranchies et le formulaire sont disponibles sur le site Web de MedEffet® ([www.canada.ca/fr/sante-canada/services/medicaments-produits-sante/medeffet-canada/declaration-effets-indesirables](http://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/medicaments-produits-sante/medeffet-canada/declaration-effets-indesirables)).

*REMARQUE : Si vous désirez obtenir des renseignements sur la prise en charge des effets secondaires, veuillez communiquer avec votre professionnel de la santé. Le Programme Canada Vigilance ne fournit pas de conseils médicaux.*

### **Conservation**

Conservez les comprimés à température ambiante (entre 15 et 25 °C) et à l'abri de l'humidité. Gardez hors de la vue et de la portée des enfants.

### **Pour en savoir plus sur PARIET® :**

- Communiquez avec votre professionnel de la santé.
- Pour toute question ou préoccupation, contactez le fabricant, Janssen Inc. ([www.janssen.com/canada](http://www.janssen.com/canada)).
- Lisez la monographie de produit intégrale, rédigée à l'intention des professionnels de la santé. Celle-ci renferme également les Renseignements destinés aux patients. Vous pouvez les obtenir sur le site Web de Santé Canada (<https://produits-sante.canada.ca/dpd-bdpp/index-fra.jsp>), sur le site du fabricant au [www.janssen.com/canada](http://www.janssen.com/canada), ou encore, en composant le 1-800-567-3331 ou le 1-800-387-8781.

Ce dépliant a été préparé par Janssen Inc., Toronto (Ontario) M3C 1L9

Dernière révision : novembre 2018